



Déclaration avant l'ouverture de la FS-M du 23 avril

Monsieur le président,

Nous, membres de la formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail ministérielle des délégations FO, CGT, UNSA, SNCTA et FSU, ne siégerons pas ce jour. Comme nous l'avons indiqué en de nombreux lieux dont celui-ci (en particulier le 2 avril dernier), les conditions de travail de cette instance ne sont pas réunies pour siéger aujourd'hui.

En effet, cette séance est convoquée en plénières scolaires de 2 zones et sans que les conditions d'examen de l'un des points de l'ordre du jour ne soient réunies, par un travail en amont par un groupe de travail de la FS-M.

Cela fait plusieurs mois que nous vous demandons de fluidifier les travaux de cette instance permettant d'avoir une véritable prise en compte de l'amélioration des conditions de travail des agents en poste dans le pôle ministériel, de respecter les élus et mandatés des organisations syndicales et cela passe par une meilleure prise en compte des points à l'ordre du jour des propositions des organisations syndicales. Cette urgence de convocation alors que les sujets ne sont pas travaillés et alors que la secrétaire de l'instance de la FS-M n'est pas présente est inacceptable. Cela nous conduit au constat que le message n'est pas passé.

Aussi, nous refusons de siéger dans ces conditions.

Nous demandons que la FS-M se remette à fonctionner de manière optimale : ordres du jour comprenant les demandes des OS, durée de la réunion conforme à l'ordre du jour, groupes de travail réunis dans des délais et des durées convenables avec les sujets à traiter et suivis de compte-rendu, ...

Pour les sujets spécifiques qui devaient être traités :

- Sur le sujet de l'instruction relative aux agressions des agents, il s'agit d'un sujet à forts enjeux. Nous demandons ainsi un groupe de travail d'une durée raisonnable (plus qu'une heure !), permettant une discussion autour de la note avec une prise en compte des demandes avant examen en séance, et ce 3 semaines au moins avant la séance.

Pour le sujet des JOP :

- Les agents sont dans l'attente d'éléments concrets et en particulier qui, quoi, quand, comment (leurs conditions de travail). Ces éléments doivent être communiqués et pas seulement oralement. Aussi, nous vous demandons les informations nécessaires au suivi de ce sujet.
- La fierté de notre pays à accueillir les JO doit se passer nécessairement par un véritable accompagnement et une reconnaissance des agents de notre pôle ministériel mobilisés (parfois malgré eux) pour l'organisation des JO.

Enfin encore un constat de ce mépris du dialogue social au sein de notre pôle ministériel puisqu'une note du secrétaire général sur l'expérimentation de la semaine en 4 jours a été adressée à l'ensemble des services hier sans que nous en soyons destinataires et avant même la réunion dédiée à ce sujet début mai avec l'ensemble des OS !